

RESIDENCE DE *Ruanda*  
 TERRITOIRE DE *Kibungu*



A I M O  
 PROFIN  
 RESIDENCE  
 C.T  
 INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent ; *Cinquant neuf* le *24*  
 jour du mois de *mars* . . . . . Nous . . . . .  
 (grade . . . . . Nous trouvant à . . . . .  
 avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectué par . . . . .  
*Kimongo elmont* collecteur dûment délégué par Monsieur l'Adminis-  
 trateur de Territoire de *Kibungu* . . . . en date du . . . . .  
*Janvier* . . . et avons constaté . . . . . ce qui suit:

Existence en acquits.

Exercice antérieur

Acquits en justification du dernier décompte  
 Acquits restant aux mains du collecteur ce  
 jour  
 Acquits distribués

I.C	I.S	I.B
40	4	102
37	4	96
3	-	6

Exercice en cours

Acquits en justification lors du dernier  
 décompte  
 Acquits restant aux mains du collecteur ce  
 jour  
 Acquits distribués

I.C	I.S	I.B
649	15	500
581	15	305
68	-	195

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : . . . . . 3 I.C à 37.615 frs = 1.129,5  
 - I.S à . . . . . frs =  
 6 I.B à 100 frs = 600,0

Exercice en cours : . . . . . 68 I.C. à 412,5 frs = 28.050,0  
 - I.S . . . . . frs =  
 195 I.B à 115 frs = 22.425,0  
 Total. 52.204,5

	Nombre	Total
Billets de 1.000		5.000
500		2.500
100		18.800
50		15.100
20		6.600
10		2.990
5		35
Pièces de 50		-
20		-
5		665
2		182
1		325
0,50		7,5
Titres valant espèce		52.204,5
TOTAL		

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)  
Excédent de caisse . . . . . Frs. Déficit . . . . . Frs  
L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de . . . . . Frs)  
Observation sur la tenue des registres:

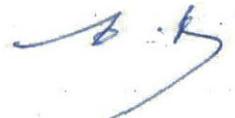
Registre Modèle A. . . . .

Registre Modèle B. . . . .

L'argent est conservé à . . . . . dans . . . . .  
. . . . . et le Territoire a mis à la disposition  
du collecteur . . . . .

Ainsi fait à . . . . . aux jour, mois  
et an que dessus.

Le Collecteur,



L' . . . . .



RESIDENCE DE *Ruanda*  
 TERRITOIRE DE *Kibungu*

A I M O  
 PROFIN  
 RESIDENCE  
 C.T  
 INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent ; *cinquante-neuf* . le . *24* . . . . .  
 j o u r du mois de *Mars* . . . . . Nous . . . . .  
 (grade . . . . . Nous trouvant à . . . . .  
 avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectué par . . . . .  
*Gakori* : *Evarest* . collecteur dûment délégué par Monsieur l'Adminis-  
 trateur de Territoire de *Kibungu* . . . . . en date du *1* . . . . .  
*Janvier* . 1959 et avons constaté . . . . . ce qui suit:

Existence en acquits.

Exercice antérieur

	I.C	I.S	I.B
Acquits en justification du dernier décompte			
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	108	4	127
Acquits distribués	98 100	4	68
	10 61	-	65

Exercice en cours

	I.C	I.S	I.B
Acquits en justification lors du dernier décompte			
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	511	24	554
Acquits distribués	436	23	454
	75	1	100

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : . . . . . 10 I.C à *376,50* frs = *3765*  
 - I.S à . . . . . frs =  
 65 I.B à *100* frs = *6500*  
 Total *10265*  
 Exercice en cours : . . . . . 75 I.C. à *412,50* frs = *30937,50*  
 1 I.S . . . . . *224* frs = *224*  
 100 I.B à *115* frs = *11500*  
 Total. *52926,50*

	Nombre	Total
Billets de 1.000		<i>5000</i> -
500		<i>2000</i> -
100		<i>21200</i> -
50		<i>13300</i> -
20		<i>6580</i> -
10		<i>3630</i> -
5		<i>80</i> -
Pièces de 50		
20		
5		<i>480</i> -
2		<i>92</i> -
1		<i>113</i> -
0,50		<i>1,50</i> -
Titres valant espèce		
TOTAL		<i>52926,50</i>

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)  
Excédent de caisse . . . . . Frs. Déficit. . . . . Frs  
L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de . . . . . Frs)  
Observation sur la tenue des registres:

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à . . . . . dans . . . . .  
. . . . . et le Territoire a mis à la disposition  
du collecteur . . . . .

Ainsi fait à . . . . . aux jour, mois  
et an que dessus.

Le Collecteur, *G. K. E. L.* . . . . .  
*[Signature]*

1928  
1929  
1930  
1931  
1932  
1933  
1934  
1935  
1936  
1937  
1938  
1939  
1940  
1941  
1942  
1943  
1944  
1945  
1946  
1947  
1948  
1949  
1950  
1951  
1952  
1953  
1954  
1955  
1956  
1957  
1958  
1959  
1960  
1961  
1962  
1963  
1964  
1965  
1966  
1967  
1968  
1969  
1970  
1971  
1972  
1973  
1974  
1975  
1976  
1977  
1978  
1979  
1980  
1981  
1982  
1983  
1984  
1985  
1986  
1987  
1988  
1989  
1990  
1991  
1992  
1993  
1994  
1995  
1996  
1997  
1998  
1999  
2000  
2001  
2002  
2003  
2004  
2005  
2006  
2007  
2008  
2009  
2010  
2011  
2012  
2013  
2014  
2015  
2016  
2017  
2018  
2019  
2020  
2021  
2022  
2023  
2024  
2025  
2026  
2027  
2028  
2029  
2030  
2031  
2032  
2033  
2034  
2035  
2036  
2037  
2038  
2039  
2040  
2041  
2042  
2043  
2044  
2045  
2046  
2047  
2048  
2049  
2050

RESIDENCE DE  
TERRITOIRE DE

A I M O  
PROFIN  
RESIDENCE  
C.T  
INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent ; *cinquante neuf* le *neuf* *vingt* *deux* *ième* . . .  
 jour du mois de . . . *MARS* . . . . . Nous . . . . .  
 (grade . . . . . Nous trouvant à . *Kibungu* . . . . .  
 avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectué par . . . . .  
 . *Rutebuka. F.* collecteur dûment délégué par Monsieur l'Adminis-  
 trateur de Territoire de . . . *Kibungu* . . . en date du . *10* . . .  
 . . *FEVRIER* . et avons constaté . . . . . ce qui suit:

Existence en acquits.

Exercice antérieur

Acquits en justification du dernier décompte  
 Acquits restant aux mains du collecteur ce  
 jour  
 Acquits distribués

I.C	I.S	I.B
72	4	295
68	4	294
4	-	1

Exercice en cours

Acquits en justification lors du dernier  
 décompte  
 Acquits restant aux mains du collecteur ce  
 jour  
 Acquits distribués

I.C	I.S	I.B
338	21	870
236	18	655
102	3	215

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : . . . . . *4* I.C à *376.50* frs = *1.506*  
 - I.S à . . . . . frs = -  
 1 I.B à *100* frs = *100*  
 Total *1.606*  
 Exercice en cours: . . . . . *102* I.C. à *412.50* frs = *42.075*  
 3 I.S . . . . . *224* frs = *672*  
 215 I.B à *115* frs = *24.725*  
 Total. *69.078*

	Nombre	Total
Billets de		
1.000	<del>4.000</del>	<del>1.000</del>
500	<del>3.000</del>	<del>3.000</del>
100	<del>27.400</del>	<del>27.400</del>
50	<del>22.600</del>	<del>22.600</del>
20	<del>11.860</del>	<del>11.860</del>
10	<del>3.210</del>	<del>3.210</del>
5	<del>10</del>	<del>10</del>
Pièces de		
50		
20		
5		
2		
1		
0,50		
Titres valant espèce		
TOTAL		<i>69.080</i>

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)  
Excédent de caisse . . . . . Frs. Déficit. . . . . Frs  
L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de . . . . . Frs)  
Observation sur la tenue des registres:

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à . . . . . dans . . . . .  
. . . . . et le Territoire a mis à la disposition  
du collecteur . . . . .

Ainsi fait à . . . . . aux jour, mois  
et an que dessus.

L' . . . . .

Le Collecteur,

*de [signature]*

RESIDENCE DE *Ruanda*  
 TERRITOIRE DE *Kibungu*

A I M O  
 PROFIN  
 RESIDENCE  
 C.T  
 INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent ; *cinquante neuf* le *troisième* jour du mois de *Mars*. Nous *DEZUTTER, D.* (grade *Comptable territorial*) Nous trouvant à *Kibungu* avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectué par *Rushyonge* *awa, Straton* . . . collecteur dûment délégué par Monsieur l'Administrateur de Territoire de *Kibungu* . . . en date du *19 juin 1957* . . . . . et avons constaté . . . . . ce qui suit:

Existence en acquits.

Exercice antérieur

	I.C	I.S	I.B
Acquits en justification du dernier décompte	332	-	-
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	299	-	-
Acquits distribués	33	-	-

Exercice en cours.

	I.C	I.S	I.B
Acquits en justification lors du dernier décompte	500	-	-
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	492	-	-
Acquits distribués	8	-	-

Encaisse théorique.  
 Exercice antérieur : . . . . . **33.** I.C à **27.6,50** frs = **12.424,50**  
 I.S à . . . . . frs =  
 I.B à . . . . . frs =  
 Exercice en cours : . . . . . **8** . . . . . I.C. à **412,50** frs = **3.300**  
 I.S . . . . . frs =  
 I.B à . . . . . frs =  
 Total. **12.424,50**  
**3.300**  
**15.724,50**

	Nombre	Total
Billets de 1.000		
500		
100		
50		
20		
10		
5		
Pièces de 50		
20		
5		
2		
1		
0,50		
Titres valant espèce		
<b>TOTAL</b>		<b>15.724,50</b>

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)  
Excédent de caisse . . . . . Frs. Déficit. . . . . Frs  
L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de . . . . . Frs)  
Observation sur la tenue des registres:

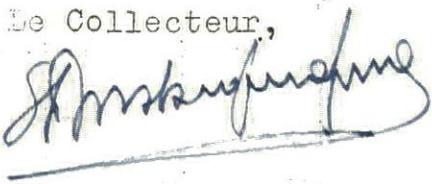
Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

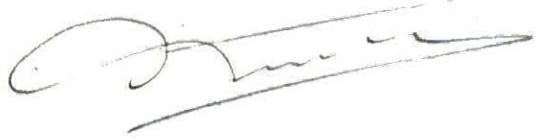
L'argent est conservé à . . . . . dans . . . . .  
. . . . . et le Territoire a mis à la disposition  
du collecteur . . . . .

Ainsi fait à *Kibungu* . . . . . aux jour, mois  
et an que dessus.

Le Collecteur,



L' . . . . .



RESIDENCE DE  
TERRITOIRE DE

Ruanda  
Kibungu

A I M O  
PROFIN  
RESIDENCE  
C.T  
INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent 1959 le 11/3/59  
 jour du mois de Mars Nous De Zuytter  
 (grade . . . . . Nous trouvant à . . . . .  
 avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectué par . . . . .  
S/ Chef G.A.H.I.T. collecteur dûment délégué par Monsieur l'Adminis-  
 trateur de Territoire de Kibungu en date du 1/1/59  
 . . . . . et avons constaté . . . . . ce qui suit:

Existence en acquits.

Exercice antérieur

Acquits en justification du dernier décompte  
 Acquits restant aux mains du collecteur ce jour  
 Acquits distribués

	I.C	I.S	I.B
Acquits en justification du dernier décompte	9	9	7
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	3	9	4
Acquits distribués	6	-	3

Exercice en cours

Acquits en justification lors du dernier décompte  
 Acquits restant aux mains du collecteur ce jour  
 Acquits distribués

	I.C	I.S	I.B
Acquits en justification lors du dernier décompte	472	9	959
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	423	8	901
Acquits distribués	49	1	58

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : . . . . . 6 I.C à 37.615 frs = 2259  
 - I.S à . . . . . frs =  
 3 I.B à 100 frs = 300

Exercice en cours: . . . . . 49 I.C. à Total 41215 frs = 20212,50  
 1 I.S . . . 224 frs = 224,00  
 58 I.B à 115 frs = 6670,00  
 Total. 29.665,50

	Nombre	Total
Billets de 1.000		1000 -
500		1000 -
100	1	3200 -
50		8750 -
20		4220 -
10		1410 -
5		10 -
Pièces de 50		-
20		-
5		40 -
2		4 -
1		30 -
0,50		1,50
Titres valant espèce		
TOTAL		29.665,50

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)  
Excédent de caisse . . . . . Frs. Déficit. . . . . Frs  
L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de . . . . . Frs)  
Observation sur la tenue des registres:

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à . . . . . dans . . . . .  
. . . . . et le Territoire a mis à la disposition  
du collecteur . . . . .

Ainsi fait à . . . . . aux jour, mois  
et an que dessus.

Le Collecteur,

L' . . . . .

RESIDENCE DE  
TERRITOIRE DE

A I M O  
PROFIN  
RESIDENCE  
C.T  
INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent cinquante neuf le onzième jour du mois de mars Nous DE ZUTTER (grade Ag. 1<sup>er</sup> Nous trouvant à Kibungu avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectué par Kimonyo. Clement collecteur dûment délégué par Monsieur l'Administrateur de Territoire de Kibungu en date du 1/1/1957 et avons constaté ce qui suit:

Existence en acquits.

Exercice antérieur

Acquits en justification du dernier décompte  
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour  
Acquits distribués

	I.C	I.S	I.B
Acquits en justification du dernier décompte			
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	43	4	105
Acquits distribués	40	4	102

Exercice en cours.

Acquits en justification lors du dernier décompte  
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour  
Acquits distribués

	I.C	I.S	I.B
Acquits en justification lors du dernier décompte	3	-	3
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	733	18	197
Acquits distribués	649	15	-
<u>Encaisse théorique.</u>	84	3	197

Exercice antérieur : . . . . . 3 I.C à 3.76.50 frs = 11.295,00  
 - I.S à . . . . . frs = -  
 3 I.B à . . . 70.0 frs = 300  
 Total 11.595,00

Exercice en cours: . . . . . 84 I.C. à 412.50 frs 34.650,00  
 3 I.S . . . 224 . . . frs = 672,00  
 197 I.B à . 11.5 . . . frs 22.485,00  
 Total. 59.406,50

	Nombre	Total
Billets de 1.000		2.000
500		8.500
100		24.000
50		17.900
20		8.220
10		3.530
5		30
Pièces de 50		-
20		-
5		115
2		50
1		60
0,50		1,5
Titres valant espèce		
<b>TOTAL</b>		<b>59.406,50</b>

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)  
Excédent de caisse . . . . . Frs. Déficit. . . . . Frs  
L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de . . . . . Frs)  
Observation sur la tenue des registres:

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à . . . . . dans . . . . .  
. . . . . et le Territoire a mis à la disposition  
du collecteur . . . . .

Ainsi fait à . . . . . aux jour, mois  
et an que dessus.

Le Collecteur, *Kimonyo.c.* L' . . . . .  
*B.F.*

RÉSIDENCE *du Rwanda*  
 TERRITOIRE *de Kibungu*

A. I. M. O  
 PROFIN  
 RÉSIDENCE  
 C. T.  
 INTÉRESSÉ

Procès-Verbal de Contrôle de Perception de l'Impôt indigène.

L'an mil neuf cent *Cinquante neuf* le *11-3-59*  
 jour du mois de *Mars*, Nous *De Zutter*  
 (grade) *Comptable du Territoire*, nous trouvant à *Kibungu*  
 avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par *Mugiraneza*  
 collecteur dûment délégué par Monsieur l'Administrateur de Terri-  
 toire de *Kibungu* en date du *30/2/59* et avons constaté  
 ce qui suit :

Existence en acquits.

Exercice antérieur.

Acquits en justification lors du dernier décompte  
 Acquits restant aux mains du collecteur ce jour  
 Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
<i>20</i>	<i>12</i>	<i>-</i>
<i>14</i>	<i>12</i>	<i>-</i>
<i>6</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

Exercice en cours.

Acquits en justification lors du dernier décompte  
 Acquits restant aux mains du collecteur ce jour  
 Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
<i>933</i>	<i>10</i>	<i>872</i>
<i>887</i>	<i>10</i>	<i>788</i>
<i>46</i>	<i>-</i>	<i>84</i>

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : *6* I.C. à *376,5* Frs = *2.259 -*  
*-* I.S. à *-* Frs = *-*  
*-* I.B. à *-* Frs = *-*  
 Total *2.259 -*

Exercice en cours : *46* I.C. à *412,5* Frs = *18.975 -*  
*-* I.S. à *-* Frs = *-*  
*84* I.B. à *115* Frs = *9.660*  
 Total *30.894*

Encaisse pratique.

		Nombre	Total	
Billets de	1.000	3	3.000	
	500	-	-	
	100	130	13.000	
	50	166	8.300	
	20	235	4.700	
	10	144	1.440	
	5	9	45	
	50	-	-	
Pièces de	20	-	-	
	5	65	325	
	2	34	68	
	1	6	6	
	0,50	<del>7</del>	<del>3</del>	50
	shilingi	1	6	65
	Total			
			<u>30.894,15</u>	

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Exédent de caisse Frs. Déficit Frs

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de Frs)

Observation sur la tenue des registres :

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à \_\_\_\_\_ dans \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ et le Territoire a mis à la disposition du collecteur

Ainsi fait à \_\_\_\_\_ aux jour, mois et an que dessus.

Le collecteur,

L' \_\_\_\_\_

RESIDENCE DE RHANDA  
 TERRITOIRE DE KIBUNGU

A I M O  
 PROFIN  
 RESIDENCE  
 C.T  
 INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent Cinquante-neuf le 11/3/59  
 jour du mois de Mars Nous De 2 heures  
 (grade . . . . .) Nous trouvant à . . . . .  
 avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectué par . . . . .  
S. Chef. GAHIZA collecteur dûment délégué par Monsieur l'Adminis-  
 trateur de Territoire de Kibungu en date du 11/3/59  
 . . . . . et avons constaté . . . . . ce qui suit:

Existence en acquits.

Exercice antérieur

	I.C	I.S	I.B
Acquits en justification du dernier décompte			
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	73	10	18
Acquits distribués	73	10	18
	-	-	-

Exercice en cours

	I.C	I.S	I.B
Acquits en justification lors du dernier décompte	677	19	862
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour	642	18	821
Acquits distribués	35	1	41

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : . . . . . I.C à . . . . . frs =  
 I.S à . . . . . frs =  
 I.B à . . . . . frs =  
 Exercice en cours: . . . . . 35 I.C. à 412.5 frs = 14.437.5  
1 I.S . . . 224 frs = 224  
41 I.B à 115 frs = 4.715  
 Total. 19.376.5

	Nombre	Total
Billets de		
1.000		-
500		2.000
100		6.800
50		8.700
20		1.840
10		30
5		5
Pièces de		
50		-
20		-
5		-
2		2
1		-
0,50		-
Titres valant espèce		
TOTAL		<u>19.377</u>

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)  
Excédent de caisse . . . . . Frs. Déficit. . . . . Frs  
L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de . . . . . Frs)  
Observation sur la tenue des registres:

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à . . . . . dans . . . . .  
. . . . . et le Territoire a mis à la disposition  
du collecteur . . . . .

Ainsi fait à . . . . . aux jour, mois  
et an que dessus.

Le Collecteur,

L' . . . . .

RESIDENCE du Rwanda  
TERRITOIRE de Kibungu

A.I.M.O.  
PROFIN  
RESIDENCE  
C.T.  
INTERESSE

Procès-Verbal de Contrôle de Perception de l'Impôt indigène.

L'an mil neuf cent *Cinquant-huit* le *11* jour du mois de *Mars*, Nous *DEZILLER L.* (grade) nous trouvant à *NDARUKUTSE B.* avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par *NDARUKUTSE B.* collecteur dûment délégué par Monsieur l'Administrateur de Territoire de *Kibungu* en date du ..... et avons constaté ce qui suit:

Existence en acquits.

Exercice antérieur.

Acquits en justification lors du dernier décompte  
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour  
Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
66	2	126
66	2	126
-	-	-

Exercice en cours.

Acquits en justification lors du dernier décompte  
Acquits restant aux mains du collecteur ce jour  
Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
947	37	927
883	35	859
64	2	88

Encaisse théorique.

Exercice antérieur: ..... I.C. à ..... Frs= -  
 - I.S. à ..... Frs= -  
 - I.B. à ..... Frs= -  
 Total  
 Exercice en cours: ..... *64* I.C. à *412.50* Frs= *26.400*  
*2* I.S. à *224* Frs= *448*  
*88* I.B. à *115* Frs= *10.120*  
 Total *36.968 frs.*

Trésorerie nationale

Billets de

	Nombre	Total
I.000		4.000
500		2.500
100		14.500
50		9.700
20		4.640
10		1.250
5		-
50		-
20		-
5		305
2		26
1		46
0,50		3
	Total	36.968

Pièces de

Titres valant espèce

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse.....Frs. Déficit.....Frs

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de.....Frs)

Observation sur la tenue des registres:

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à.....dans.....

.....et le Territoire a mis à la disposition du collecteur.....

Ainsi fait à.....aux jour, mois et an que dessus.

L'.....

Le collecteur, **NDARUHUISE A.**



Billets de

Pièces de

Titres valant espèce

Nombre	Total
I.000	8.000
500	1.500
100	27.400
50	18.050
20	9.800
10	950
5	
50	
20	
5	
2	2
1	
0,50	0,5
Total	65702,50

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse.....Frs. Déficit.....Frs

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de.....Frs)

Observation sur la tenue des registres:

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à.....dans.....  
 .....et le Territoire a mis à la disposition du  
 collecteur.....

Ainsi fait à.....aux jour, mois et an que dessus.

L'.....

Le collecteur,




RESIDENCE... *Ruanda*  
 TERRITOIRE *Kibungu*

A.I.M.O.  
 PROFIN  
 RESIDENCE  
 C.T.  
 INTERESSE

Procès-Verbal de Contrôle de Perception de l'Impôt indigène.

L'an mil neuf cent *cinquante-neuf*, le *vingt-neuf*  
 jour du mois de *mars*, Nous, *Le RUTTER*  
 (grade) *Rat*, nous trouvant à *Kibungu*  
 avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par  
*KARASENA J. CHY* collecteur dûment délégué par Monsieur  
 l'Administrateur de Territoire de *Kibungu* en date du *19*  
*1959* et avons constaté ce qui suit:

Existence en acquits.

Exercice antérieur.

Acquits en justification lors du dernier décompte  
 Acquits restant aux mains du collecteur ce jour  
 Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
105	2	136
104	2	136
1	-	-

Exercice en cours.

Acquits en justification lors du dernier décompte  
 Acquits restant aux mains du collecteur ce jour  
 Acquits distribués

I.C.	I.S.	I.B.
970	40	463
891	39	433
39	1	30

Encaisse théorique.

Exercice antérieur:.....*1*. I.C. à *376,50* Frs= *376,50*  
 — I.S. à ..... Frs= .....  
 — I.B. à ..... Frs= .....  
 Total *376,50*

Exercice en cours:.....*39*. I.C. à *442,50* Frs= *16087,50*  
*1* I.S. à *224* Frs= *224*  
*30* I.B. à *115* Frs= *3450*  
 Total *20138,00*

Encaisse pratique.

Billets de

Pièces de

Titres valant espèce

Nombre	Total
I.000	4.000
500	500
100	7.700
50	4.850
20	1.800
10	1.010
5	25
50	
20	
5	200
2	14
1	37
0,50	2
Total	20.138

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse.....Frs. Déficit.....Frs

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de.....Frs)

Observation sur la tenue des registres:

Registre Modèle A.

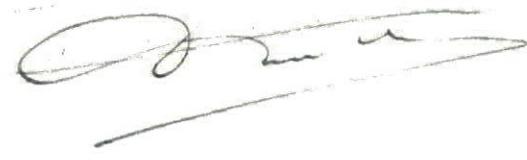
Registre Modèle B.

L'argent est conservé à.....dans.....  
 .....et le Territoire a mis à la disposition du  
 collecteur.....

Ainsi fait à.....aux jour, mois et an que dessus.

L'.....

Le collecteur,



L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)  
Excédent de caisse . . . . . Frs. Déficit. . . . . Frs  
L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de . . . . . Frs)  
Observation sur la tenue des registres:

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à . . . . . dans . . . . .  
. . . . . et le Territoire a mis à la disposition  
du collecteur . . . . .

Ainsi fait à . . . . . aux jour, mois  
et an que dessus.

Le Collecteur, *Sebasuoli M*  
*Melau*

L' . . . . .  
*[Signature]*

RESIDENCE DE *Rwanda*  
 TERRITOIRE DE *Kibungu*

A I M O  
 PROFIN  
 RESIDENCE  
 C.T  
 INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent ; *cinquante-neuf* . . . le *11.eme* . . . . .  
 j o u r du mois de *mars* . . . . . Nous . . . . .  
 (grade . . . . . Nous trouvant à *Kibungu* . . . . .  
 avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectué par *Gasanj* . . . . .  
 . . . . . collecteur dûment délégué par Monsieur l'Adminis-  
 trateur de Territoire de *Kibungu* . . . . . en date du *10-2-59* .  
 . . . . . et avons constaté . . . . . ce qui suit:

Existence en acquits.

Exercice antérieur

Acquits en justification du dernier décompte  
 Acquits restant aux mains du collecteur ce  
 jour  
 Acquits distribués

I.C	I.S	I.B
92	3	165
86	3	163
6	-	2

Exercice en cours

Acquits en justification lors du dernier  
 décompte  
 Acquits restant aux mains du collecteur ce  
 jour  
 Acquits distribués

I.C	I.S	I.B
966	30	940
913	29	827
53	1	113

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : . . . . . I.C à *376.5 x 6* frs = *2259*  
 I.S à *...* frs = *-*  
 I.B à *100 x 2* frs = *200*

Exercice en cours: . . . . . Total  
 I.C. à *412.5 x 53* frs = *21862,5*  
 I.S .. *224 x 1* frs = *224*  
 I.B à *115 x 113* frs = *12995*  
 Total. *37540,5 frs*

	Nombre	Total
Billets de	1.000	3.000
	500	-
	100	15.100
	50	11.950
	20	4.580
	10	2.370
	5	35
Pièces de	50	-
	20	-
	5	350
	2	34
	1	82
	0,50	6,5
Titres valant espèce	<i>5 x 6,65 =</i>	<i>33</i>
	TOTAL	<i>37.540,5 frs</i>

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)  
Excédent de caisse . . . . . Frs. Déficit. . . . . Frs  
L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de . . . . . Frs)

Observation sur la tenue des registres:

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à . . . . . dans . . . . .  
. . . . . et le Territoire a mis à la disposition  
du collecteur . . . . .

Ainsi fait à . *Umpaga* . . . . . aux jour, mois  
et an que dessus.

Le Collecteur,

L' . . . . .

*M. G. auano*

*[Signature]*